

# COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIIN 2014

**Convocation** : 10 JUIIN 2014

**Affichage** : 25 JUIIN 2014

Le 20 juin 2014, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent OBLED, Maire

**Présents**: AUBERTIN Florence, BRALLET Chantal, DUBREUIL Didier, GENELOT Laurence, GROSJEAN-DUTARTRE Sophie, GUILLARD Martine, LAMBERTET Gilbert, LARDY Gérard, MORIN Daniel, MORIN, Danielle, OBLED Vincent, OZANON-GUILLEMAUT Céline, UTIEL José.

**Procurations**: BOULISSET Samuel donne pouvoir à LARDY Gérard, GUILLET Christophe donne pouvoir à MORIN Daniel.

**Secrétaire de séance** : GENELOT Laurence

Le compte-rendu de la séance du 02 juin 2014 est approuvé à l'unanimité

## **1- ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

En vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 28 septembre 2014, le Conseil Municipal doit élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

L'élection se déroule à bulletin secret.

Les trois délégués titulaires sont :

- M. Gérard LARDY
- Mme Martine GUILLARD
- M. Vincent OBLED

Les trois délégués suppléants sont :

- Mme Chantal BRALLET
- M. Daniel MORIN
- Mme Céline OZANON-GUILLEMAUT

## **2- GRAND CHALON: GROUPEMENT DE COMMANDES A CARACTERE PERMANENT - DELIBERATION DE PRINCIPE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des groupements de commandes pour les fournitures administratives, les produits d'entretien, l'acquisition de matériel informatique.....existent entre le Grand Chalon et ses communes membres

Suite aux élections municipales, il convient de prendre une délibération pour adhérer à tous les groupements de commandes proposés par le Grand Chalon, et utilisés suivant les besoins de la commune et signer une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer à un groupement de commandes à caractère permanent portant sur des marchés ou accords-cadres destinés à satisfaire des besoins récurrents entre le Grand Chalon et ses communes membres.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commande.

### **3- TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN D'ACCES POUR L'HANGAR COMMUNAL**

Monsieur le Maire expose que, suite à l'achat du hangar communal, il est nécessaire de prévoir un chemin d'accès pour ce bâtiment depuis la lagune.

Après étude de devis, il s'avère que l'offre de l'Entreprise FONTERAY de Lessard-le-National est la plus intéressante pour un montant de 8 109 € H.T.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les travaux d'aménagement du chemin d'accès pour le hangar communal pour un montant de 8 109 € H.T. de l'Entreprise FONTERAY.

### **4- QUESTIONS DIVERSES**

- **SYNDICAT DES PERCEPTIONS** : Mme Sophie GROSJEAN-DUTARTRE fait un compte-rendu de la dernière réunion. Suite à la vente des locaux de la Trésorerie, ce syndicat n'aura plus de patrimoine à louer et donc plus de raison d'être. La dissolution pourrait intervenir fin 2014. L'excédent sera réparti entre les communes membres. La commune de La Charmée percevra 3 408.62 €.
- **SIVOS DE SAINT REMY.** : Mmes Danielle MORIN et Céline OZANON-GUILLEMAUT présentent le projet des nouveaux statuts qui seront établis d'ici à la fin de l'année 2014. Il n'y a pas d'objection de la part des membres du Conseil.

La séance est levée à 20 H 15

**Fait à LA CHARMEE, le 23 juin 2014**

**Le Maire,**

**Vincent OBLED**

